



Déclaration commune des leaders du corridor maritime Saint-Laurent–Grands Lacs

Le corridor maritime Saint-Laurent–Grands Lacs (SLGL) constitue le cœur logistique et industriel du continent nord-américain, reliant des centaines de millions de consommateurs, les pôles manufacturiers les plus dynamiques et les marchés internationaux. Axe majeur du commerce entre le Canada et les États-Unis, il joue un rôle central dans les chaînes d’approvisionnement stratégiques, la sécurité économique et la résilience de l’Amérique du Nord.

Pourtant, ce corridor maritime n’a pas bénéficié de l’attention et des investissements à la hauteur de son potentiel, le résultat est que le SLGL fonctionne bien en deçà de ses capacités.

Nous, acteurs de la logistique et du transport du corridor, affirmons notre volonté de renforcer le positionnement stratégique de ce corridor, véritable artère économique et logistique de l’Amérique du Nord.

Ensemble, nous réaffirmons notre détermination à assurer sa compétitivité, sa productivité et sa durabilité dans un contexte mondial en profonde transformation.

Ensemble, nous réaffirmons notre engagement envers un accord commercial sans droits de douane entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Un engagement fort de l’industrie

Conscients de nos responsabilités collectives, nous, représentants de l’industrie maritime et logistique, nous engageons à agir de manière concertée pour relever les défis qui conditionnent l’avenir du corridor :

- **Investir dans les infrastructures** : La fluidité et la performance des chaînes logistiques dépendent d’infrastructures modernes, résilientes et intégrées. Nous réaffirmons notre volonté d’investir dans des actifs et infrastructures permettant de sécuriser et prolonger la saison de navigation du corridor SLGL, la compétitivité des flottes de navires commerciaux, dans la modernisation portuaire, la connectivité ferroviaire et routière, ainsi que dans la transformation numérique, notamment par l’utilisation accrue des données et de l’intelligence artificielle.
- **Accélérer la transition énergétique** : L’industrie s’engage à intensifier ses efforts de décarbonation par l’adoption de carburants alternatifs, l’électrification des installations portuaires et l’innovation technologique. La transition énergétique est indispensable pour répondre aux attentes environnementales de nos communautés et pour assurer la durabilité et la compétitivité du corridor dans un contexte mondial en mutation.
- **Préparer la main-d’œuvre de demain** : Le succès de la transformation repose sur des femmes et des hommes formés aux technologies et aux compétences de demain. Nous nous engageons à soutenir la formation continue de nos employés, à promouvoir l’attractivité de nos métiers et à investir dans la relève afin de maintenir une main-d’œuvre qualifiée et mobilisée.



- **Consolider l'industrie maritime et navale :** La modernisation et la souveraineté de notre flotte passent par une capacité industrielle robuste. Nous reconnaissons la nécessité de renforcer les liens entre l'industrie maritime et les chantiers navals, afin de soutenir l'innovation, l'entretien et la construction de navires adaptés aux standards internationaux les plus élevés.

Un appel clair aux gouvernements

La réussite de cette transformation exige un engagement clair et soutenu des gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux. Nous appelons les autorités publiques à :

- **Assurer des investissements stratégiques** massifs et durables dans les infrastructures physiques et numériques, condition sine qua non de la fluidité et de la compétitivité du corridor.
- **Établir des cadres politiques et réglementaires flexibles, modernes et optimisés** favorisant la collaboration, la décarbonation, l'innovation, la productivité des organisations maritimes tout en diminuant leurs frais d'exploitation.
- **Soutenir activement le développement de la main-d'œuvre**, par des programmes adaptés de formation et d'attraction des talents canadiens et étrangers.
- **Renforcer la gouvernance transfrontalière du corridor**, en veillant à une coordination efficace des actions entre les juridictions, tout en respectant les spécificités régionales et les rôles stratégiques distincts des ports et intervenants maritimes et logistiques. Une gouvernance harmonisée, mais inclusive, est essentielle pour éviter les chevauchements, réduire les disparités réglementaires et assurer une fluidité optimale du corridor dans son ensemble.
- **Mettre en place des mécanismes favorisant la stabilité de la main-d'œuvre et la paix industrielle**, afin de prévenir des conflits de travail longs et coûteux en collaboration avec les parties prenantes.

Par la présente déclaration, les leaders du corridor maritime Saint-Laurent-Grands Lacs réaffirment leur détermination à agir de manière proactive et responsable. Nous en appelons aux gouvernements pour qu'ils s'engagent pleinement aux côtés de l'industrie dans un partenariat renouvelé. Ensemble, nous pouvons faire du corridor maritime Saint-Laurent-Grands Lacs un modèle international de performance, de durabilité et de collaboration au service des générations présentes et futures.